

Fonds de recherche du Québec

Nature et Technologies Santé Société et Culture



La relève au sein des regroupements de recherche financés par les Fonds de recherche du Québec

Comment développer et valoriser son potentiel?

Rapport du comité intersectoriel étudiant

Mars 2021

Pour joindre le comité : cie@frq.gouv.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| Le comité intersectoriel étudiant | 1 |
| Sommaire des pistes d'action | 2 |
| 1. Contexte | 4 |
| 2. Présentation de la démarche | 5 |
| 2.1 Analyse et consultation auprès des Fonds de recherche du Québec | 5 |
| 2.2 Analyse et consultation auprès des programmes fédéraux | 6 |
| 2.3 Consultation auprès des directions et de la relève des RR. | 7 |
| 2.4 Formulation de pistes d'action | 7 |
| 3. Analyse des programmes de subventions des RR financés par les FRQ et des programmes fédéraux analogues | 8 |
| 4. Résultats des sondages (relève, direction) | 10 |
| 4.1 Portrait des personnes répondantes | 10 |
| 4.2 Portrait des RR | 11 |
| 4.3 Connaissance des RR par la relève | 11 |
| 4.4 Statut | 12 |
| 4.5 Soutien | 13 |
| 4.5.1 Formations | 13 |
| 4.5.2 Activités de réseautage | 14 |
| 4.5.3 Services | 15 |
| 4.5.4 Soutien financier | 16 |
| 4.6 Implication | 17 |
| 4.7 Gouvernance | 18 |
| 5. Pistes d'action détaillées | 19 |
| 5.1 Pistes d'action destinées aux Fonds de recherche du Québec | 19 |
| 5.2 Pistes d'action destinées aux regroupements de recherche | 22 |
| 5.3 Piste d'action destinée à la relève étudiante et postdoctorale | 24 |
| 6. Conclusion | 25 |
| 7. Références | 26 |

Liste des acronymes, abréviations et sigles employés dans le document

| | |
|--------|---|
| CIE | Comité intersectoriel étudiant |
| CIUSSS | Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux |
| CR | Centres de recherche |
| FRQ | Fonds de recherche du Québec |
| FRQNT | Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies |
| FRQS | Fonds de recherche du Québec – Santé |
| FRQSC | Fonds de recherche du Québec – Société et culture |
| IUCAU | Instituts universitaires et Centres affiliés universitaires |
| MSSS | Ministère de la santé et des services sociaux |
| RCE | Réseaux de Centres d'excellence |
| RR | Regroupements de recherche |
| RS | Regroupements stratégiques |
| RS-C | Regroupements stratégiques : Formes Centre |
| RS-R | Regroupements stratégiques : Formes Réseaux |
| RT | Réseaux thématiques |
| SQRI | Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation |

Le comité intersectoriel étudiant

Le [comité intersectoriel étudiant \(CIE\)](#) est un comité statutaire commun aux conseils d'administration des Fonds de recherche du Québec (FRQ) – [Nature et technologies](#), [Santé](#) et [Société et culture](#). Son mandat est de conseiller le scientifique en chef du Québec et les conseils d'administration des FRQ en identifiant des stratégies pour favoriser l'accessibilité du financement de la recherche, optimiser le potentiel de la relève ainsi que valoriser son rayonnement et ses impacts dans la société.

Composition du sous-comité responsable du dossier

Francis Houde, M.Sc., co-responsable du dossier

Doctorant en science des radiations et imagerie biomédicale, Université de Sherbrooke

Josée Maurais, M.Sc., co-responsable du dossier

Doctorante en chimie physique, Université de Sherbrooke

Laureline Berthot, M.Sc.

Doctorante en sciences de l'eau, Institut National de la Recherche Scientifique

Dorothée Charest-Belzile, Ph.D., psychologue

Chercheuse postdoctorale, Faculté des sciences de l'éducation, Université du Québec à Montréal

Mathilde Jutras, M.Sc.

Doctorante en sciences de la terre, McGill University

Anastasia Konina, LL.M.

Doctorante en droit, Université de Montréal

Anne Xuan-Lan Nguyen

Doctorante en médecine MDCM, McGill University

Sarah Bitter

Coordonnatrice du CIE

Remerciements

Le CIE remercie chaleureusement les directrices scientifiques des FRQ, les directions des programmes et des partenariats ainsi que les responsables des programmes pour leur soutien dans l'élaboration et la mise en œuvre de ce dossier. Il remercie également la direction et la relève des regroupements de recherche du Québec ainsi que les intervenants des programmes fédéraux pour leur participation aux différentes consultations. Finalement, le CIE remercie Jean-Christophe Bélisle-Pipon et Julie Morin-Rivat, deux anciens membres du CIE, pour leur contribution au dossier.

Sommaire des pistes d'action

★ : haute priorité | ☆ : priorité modérée

| Pistes d'action destinées aux <u>Fonds de recherche du Québec (FRQ)</u> | |
|---|--|
| 1. Bonifier les moyens de communication entre la relève et les regroupements de recherche (RR). | |
| 1.1. | Établir des lignes directrices pour la mise en place d'un « guide relève » au sein de chacun des RR. ★ |
| 1.2. | Mener une campagne de sensibilisation à intervalle régulier afin d'éveiller l'intérêt et informer la relève des opportunités offertes par les RR. ☆ |
| 1.3. | Financer un « Forum de la relève des regroupements de recherche (F3R) » organisé par le CIE. ☆ |
| 2. Permettre aux RR d'élargir leurs critères d'affiliation relativement à la relève qui effectue de la recherche en lien avec leur thématique. | |
| 2.1. | Permettre aux RR d'autoriser l'affiliation de la relève étudiante et postdoctorale si elle est supervisée par un <u>membre régulier, associé ou collaborateur</u> . ★ |
| 2.2. | Permettre aux RR d'autoriser l'affiliation de l'ensemble de la relève étudiante et postdoctorale, incluant la relève du collégial. ★ |
| 3. Encourager l'implication de la relève dans les activités et structures de gouvernance des RR. | |
| 3.1. | Valoriser l'implication et la participation à la gouvernance au sein des critères d'évaluation des demandes de bourses de formation des FRQ ¹ . ★ |
| 3.2. | Encourager la participation de la relève à la gouvernance du RR. ★ |
| 3.3. | Créer un prix pour souligner les implications et les expériences en gouvernance de la relève. ☆ |
| 4. Bonifier les programmes de subvention des RR afin de mieux intégrer la relève dans l'écosystème des RR. | |
| 4.1. | Réévaluer les critères ou les sous-critères d'évaluation relatifs à la relève au sein de l'ensemble des programmes de subvention des RR des FRQ, afin de la valoriser à son plein potentiel. ★ |
| 4.2. | Autoriser et spécifier que le financement d'un comité étudiant affilié à un RR est une dépense admissible. ☆ |

¹ Cette recommandation vise l'implication et la participation à la gouvernance de manière générale, et non seulement celles effectuées dans les RR, au sein des bourses de formation à la maîtrise, au doctorat et au postdoctorat.

Pistes d'action destinées aux regroupements de recherche

1. Augmenter l'implication de la relève dans la structure des RR.

- 1.1. Encourager et soutenir les initiatives qui émergent directement de la relève et offrir des opportunités d'implication au sein du RR. ★
- 1.2. Impliquer la relève dans la gouvernance du RR. ★
- 1.3. Consulter la relève de manière systématique lorsque des enjeux qui lui sont propres sont discutés. ★

2. Bonifier les moyens de communication entre la relève et les RR.

- 2.1. Créer, partager et tenir à jour un « guide relève » en collaboration avec les membres de la relève. ★
- 2.2. Se doter de moyens efficaces pour générer des données à jour sur la relève affiliée. ☆

3. Élargir les critères d'affiliation et l'accessibilité au soutien offert à la relève qui effectue de la recherche en lien avec la thématique du RR.

- 3.1. Autoriser l'affiliation de la relève étudiante et postdoctorale qui est supervisée par un membre régulier, associé ou collaborateur. ★
- 3.2. Autoriser l'affiliation de l'ensemble de la relève étudiante et postdoctorale, incluant la relève du collégial. ★
- 3.3. Réévaluer et mettre à jour périodiquement les critères d'admission au soutien financier destiné à la relève et fournir systématiquement les critères d'évaluation des concours. ☆

Piste d'action destinée à la relève étudiante et postdoctorale

1. **Se doter d'une mémoire organisationnelle et s'impliquer activement au sein du RR.**

1. Contexte

Les regroupements de recherche (RR)² subventionnés par les FRQ sont des rassemblements de chercheurs et chercheuses, d'équipes de recherche et de membres de la relève étudiante et postdoctorale provenant d'horizons disciplinaires, d'unités académiques et d'établissements différents (Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation [SQRI] 2017-2022, p.47). Ces RR sont des lieux importants d'échanges et d'initiation et formation à la recherche. Ils ont pour objectifs de favoriser la recherche collaborative, de soutenir les nouveaux chercheurs et chercheuses, ainsi que d'encourager toutes formes de collaborations locales, provinciales, nationales et internationales, généralement sur une thématique commune. Les RR favorisent l'excellence en recherche en misant sur la diffusion, le transfert, la valorisation des résultats de la recherche et la création de pôles d'expertise.

Les RR représentent un poste budgétaire important de chacun des trois Fonds : environ le tiers du budget total annuel des FRQ est investi auprès des RR pour leur donner les moyens de contribuer efficacement au dynamisme, à l'excellence et au rayonnement de la recherche au Québec³. Ce financement représente près de 366 millions de dollars sur cinq ans (2017-2022), dont 61,7 millions en provenance de la SQRI.

En plus de structurer les activités de recherche et de favoriser le réseautage des chercheurs et chercheuses, les RR jouent un rôle important dans l'accueil, la formation et le soutien de la relève collégiale, universitaire et postdoctorale⁴.

Une étude interne réalisée par le CIE en 2015 a fait état de l'implication de la relève et de la place qui lui est accordée dans la gouvernance auprès de 24 RR répartis entre les trois FRQ (*i.e.*, huit regroupements par Fonds). Cette étude révèle le manque d'accès aux documents régissant les activités des RR, l'hétérogénéité du statut des étudiants et étudiantes ainsi que leur faible implication au sein de la gouvernance des RR. Ainsi, seuls sept RR sur les 24 analysés impliquaient activement la relève au sein des comités de gouvernance ou permettaient une représentation étudiante aux assemblées des membres. Cela étant, même au sein de ces sept RR, la nature et l'ampleur de l'implication de la relève dans la gouvernance et dans les activités des RR demeuraient partielles et implicites. Ainsi, il a été constaté que le rôle-conseil de la relève pour orienter les meilleures pratiques de soutien et les perspectives de développement de cette même relève était limité dans notre échantillon, alors qu'elle se trouve au cœur même des activités des RR. Les observations et analyses tirées de ces travaux préliminaires ont incité le CIE à se pencher sur la relève au sein des RR de manière plus approfondie et ont servi de lignes directrices pour déterminer les orientations de la consultation.

² Considérant la diversité des appellations dominant les entités visant à regrouper, réseauter et partager des services et infrastructures entre chercheuses et chercheurs (cf. tableau 1), le présent rapport fera usage du terme Regroupements de recherche.

³ Information tirée des rapports annuels des FRQ.

⁴ Voir les règles des programmes de subvention des RR des 3 Fonds de recherche du Québec.

2. Présentation de la démarche

Dans la continuité de ses précédents travaux, le CIE s'intéresse à quatre dimensions significatives pour la relève, afin de proposer des pistes d'action visant à valoriser et développer le potentiel de la relève au sein des RR.

Encadré 1 : Les quatre dimensions étudiées relativement à la relève au sein des RR

| | |
|----------------------|--|
| Statut : | Modalité d'affiliation de la relève |
| Soutien : | Ce que les RR peuvent faire pour la relève (structure, forme et accessibilité) |
| Implication : | Ce que la relève peut faire pour les RR (participation, appui et rôle) |
| Gouvernance : | Place de la relève dans la gouvernance des RR |

Afin de sonder ces dimensions d'intérêts, nous avons adopté une démarche en quatre étapes :

1. Analyse des programmes de subventions des RR et rencontres avec des acteurs et actrices clés des FRQ;
2. Analyse des programmes fédéraux⁵ semblables aux RR provinciaux et rencontres avec les responsables des programmes fédéraux ainsi que certaines directions de ces regroupements;
3. Consultation des directions et de la relève des RR;
4. Formulation de pistes d'action à l'issue de nos analyses et de nos consultations.

2.1 Analyse et consultation auprès des Fonds de recherche du Québec

Dans un premier temps, l'ensemble des programmes RR des trois Fonds de recherche ont été analysés pour en extraire et identifier l'information relative à la relève. Cette étape a permis de cerner ce qui était mentionné au sein des programmes (version mars 2020) des FRQ quant à la place de la relève au sein des RR et de ce que devraient offrir les RR à la relève. Les responsables des programmes concernés au sein des FRQ ont été consultés à la suite de l'analyse afin de répondre à des questions qui étaient jusqu'alors demeurées en suspens.

En raison de la pluralité des secteurs de recherche, des enjeux et des opportunités de financement, il existe une grande hétérogénéité quant à la structure et à la mission propre de chaque RR. Cette diversité est fortement encouragée et constitue une force des RR. En effet, elle permet de mieux couvrir les enjeux prioritaires de recherche, de respecter les cultures propres aux communautés de chercheurs et chercheuses et de faire émerger de nouvelles idées, collaborations et innovations. Cependant, d'un point de vue analytique, il devient rapidement complexe de bien cerner la place et les enjeux spécifiques à la relève au sein des divers regroupements. Le Tableau 1 présente les programmes de subventions des regroupements de recherche⁶, ainsi que le nombre de regroupements soutenus par programme⁷.

⁵ Organismes fédéraux : Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)

⁶ Les réseaux d'innovation du FRQNT (n = 2) ont été retirés du dossier en raison de l'absence de répondants. Il en est de même pour les équipes de recherche du FRQSC (n > 100) dont la nature du programme est trop différente des autres programmes RR.

⁷ Données de juillet 2020, date à laquelle les sondages ont été envoyés.

Tableau 1 : Types de programmes de subventions des RR selon le Fonds de recherche d'appartenance ainsi que le nombre de regroupements par programme.

| Fonds | Programme | Nombre |
|-------|---|--------|
| FRQNT | 1. Regroupements stratégiques (RS) ⁸ | 36 |
| FRQS | 2. Centres de recherche (CR) | 22 |
| FRQS | 3. Réseaux thématiques (RT) | 20 |
| FRQSC | 4. Soutien aux infrastructures de recherche des Instituts et des Centres affiliés universitaires du secteur social (IUCAU) ⁹ | 10 |
| FRQSC | 5. Regroupements stratégiques : <i>Formes Centres (RS-C)</i> | 25 |
| FRQSC | 5. Regroupements stratégiques : <i>Formes Réseaux (RS-R)</i> | 4 |

2.2 Analyse et consultation auprès des programmes fédéraux

Le CIE a également analysé les programmes fédéraux « Réseaux de Centres d'excellence (RCE) » du Canada et « Fonds d'excellence en recherche – Apogée Canada ». Selon la page d'accueil du programme RCE, ceux-ci appuient des réseaux de recherche à grande échelle dirigés par les établissements postsecondaires qui mobilisent la capacité en recherche multidisciplinaire des ingénieures et ingénieurs ainsi que des chercheuses canadiennes et chercheurs canadiens. Des partenaires provenant de l'industrie, du secteur public et d'organismes sans but lucratif fournissent une contribution en espèces et en nature de près de 90 millions de dollars par année¹⁰. Quant au Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada, celui-ci investit approximativement 200 millions de dollars par année pour aider les universités, les collèges et les polytechniques du Canada à devenir des chefs de file mondiaux dans le domaine de la recherche et créer des avantages économiques à long terme pour le pays¹¹.

Bien que les montants financiers attribués par les programmes fédéraux soient différents de ceux des programmes des FRQ, cette analyse nous a permis d'obtenir un éventail de comparatifs large qui a guidé notre regard et nos réflexions sur les formes d'investissements destinés à la relève et la place que celle-ci occupe au sein des entités financées par ces programmes.

⁸ Calcul Québec étant davantage une plateforme d'utilisateurs qu'un RR, il a été retiré des analyses.

⁹ À titre informatif, les IUCAU du FRQSC sont des établissements (Instituts et Centres) affiliés universitaires du réseau de la santé et des services sociaux (maintenant les Centres intégrés universitaires de santé et des services sociaux [CIUSSS]), contrairement aux RS-C du FRQSC où l'affiliation est davantage associée aux Universités. Les IUCAU sont des établissements rattachés au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), avec une mission universitaire (volet recherche) financée par les FRQ, alors que les RS-C ne sont pas directement rattachés à un ministère.

¹⁰ https://www.nce-rce.gc.ca/Programs-Programmes/NCE-RCE/Index_fra.asp

¹¹ https://www.cfref-apogee.gc.ca/about-au_sujet/index-fra.aspx

Le Tableau 2 représente le nombre de subventions pour chaque programme fédéral à l'étude. À la suite de l'examen des informations publiques, nous avons rencontré différents acteurs et actrices des deux programmes fédéraux afin de mieux comprendre le rôle de la relève en recherche au sein de ceux-ci.

Tableau 2 : Les programmes fédéraux analogues aux regroupements de recherche et nombre de regroupements par programme.

| Fonds | Programme | Nombre |
|----------------|---|--------|
| Fédéral | Fonds d'excellence en recherche – Apogée Canada | 18 |
| Fédéral | Réseaux de Centres d'excellence | 38 |

2.3 Consultation auprès des directions et de la relève des RR.

Le CIE a consulté les directions et la relève des RR à l'aide de deux sondages distincts, ci-après « sondage direction » et « sondage relève ». Les sondages comportaient respectivement 71 et 88 questions. Les données quantitatives et qualitatives ont ensuite été analysées et comparées.

2.4 Formulation de pistes d'action

Les pistes d'action ont été élaborées à la suite de l'analyse de l'ensemble des résultats inclus dans ce dossier, soit : 1) l'analyse des programmes de subvention des RR financés par les FRQ, 2) l'analyse des programmes fédéraux analogues aux RR provinciaux, 3) les données qualitatives des entrevues avec les responsables de programmes et des regroupements fédéraux et 4) les résultats des « sondage direction » et « sondage relève ». Les pistes d'action ont ensuite été présentées aux directions des programmes et scientifiques des FRQ afin d'évaluer leur faisabilité.

3. Analyse des programmes de subventions des RR financés par les FRQ et des programmes fédéraux analogues

Cette section fait un bref survol de l'information disponible sur les quatre dimensions étudiées relativement à la relève présente dans les cinq programmes des FRQ et les deux programmes fédéraux ayant des visées similaires (Tableau 3).

Tableau 3. Informations disponibles sur les quatre dimensions relativement à la relève pour différents programmes de subventions des RR des FRQ et fédéraux similaires.

| Fonds | Programme ¹² | Statut | Soutien | Implication | Gouvernance |
|----------------|--|--------|---------|-------------|-------------|
| FRQNT | 1. Regroupements stratégiques ¹³ | Oui* | Oui | Oui* | Non |
| FRQS | 2. Centres de recherche | Oui | Oui | Non | Non |
| FRQS | 3. Réseaux thématiques | Oui | Oui | Non | Oui |
| FRQSC | 4. Soutien aux infrastructures de recherche des Instituts et des Centres affiliés universitaires du secteur social (IUCAU) | Oui | Oui | Non | Non |
| FRQSC | 5. Regroupements stratégiques ¹⁴ | Non | Oui | Non | Non |
| Fédéral | 6. Fonds d'excellence en recherche – Apogée Canada | Non | Oui | Non | Non |
| Fédéral | 7. Réseaux de Centres d'excellence | Oui | Oui | Oui | Non |

*Changements dans les règles du programme **RS** du FRQNT à partir du concours 2022-2023 comparativement à la version du programme analysée en mars 2020.

¹² Les programmes analysés au sein de ce dossier sont ceux de mars 2020. Il est possible que certains programmes aient été actualisés depuis notre analyse.

¹³ Notre analyse du programme **RS** du FRQNT prend en considération les changements qui entrent en vigueur pour le concours 2022-2023, bien qu'il ait été modifié après mars 2020.

¹⁴ Le programme des **RS** du FRQSC comprend les formes Centre et Réseau. Même si les 2 types de forme de regroupements peuvent être d'une nature différente, ils sont compris au sein du même programme. Aucune distinction entre les formes ne sera effectuée dans cette section du rapport.

En examinant de plus près le soutien offert par les regroupements de recherche, il est possible d’observer qu’il peut prendre plusieurs formes. Les quatre formes de soutien les plus fréquentes sont les formations¹⁵, les activités de réseautage¹⁶, les services¹⁷ et le soutien financier¹⁸ (Tableau 4). Le soutien est la dimension relative à la relève la mieux définie au sein des programmes et de la documentation fournie par les FRQ.

Tableau 4. Formes de soutien disponibles pour la relève dans les RR des FRQ et programmes fédéraux similaires

| Fonds | Programme | Formations | Réseautage | Services communs/ Ressources | Soutien financier |
|----------------|--|------------|------------|------------------------------|-------------------|
| FRQNT | 1. Regroupements stratégiques | Oui | Oui* | Oui* | Oui |
| FRQS | 2. Centres de recherche | Oui | Non | Oui | Oui |
| FRQS | 3. Réseaux thématiques | Oui | Oui | Non | Oui |
| FRQSC | 4. Soutien aux infrastructures de recherche des Instituts et des Centres affiliés universitaires du secteur social (IUCAU) | Oui | Oui | Oui | Oui |
| FRQSC | 5. Regroupements stratégiques | Oui | Oui | Non | Oui |
| Fédéral | 6. Fonds d’excellence en recherche – Apogée Canada | Oui | Oui | Oui | Oui |
| Fédéral | 7. Réseaux de Centres d’excellence | Oui | Oui | Oui | Oui |

*Changements dans les règles du programme **RS** du FRQNT à partir du concours 2022-2023 comparativement à la version du programme analysée en mars 2020.

Dans un contexte où le développement d’une pluralité de compétences est valorisé et encouragé auprès de la relève afin de favoriser divers cheminements de carrière, les RR constituent un lieu d’apprentissage particulièrement riche du fait de leur complexité et de leurs liens avec différents acteurs et secteurs¹⁹. Pour la relève, il s’agit d’un milieu de choix pour développer des aptitudes au réseautage, de gestion et

¹⁵ Activités de formations, programmes d’études de 2^e et 3^e cycles, écoles d’été, colloques, journées scientifiques, séminaires, lieu d’initiation à la recherche.

¹⁶ Intégration de la relève, occasions d’échanges et de réseautage, mentorat, lieu d’accueil, encadrement.

¹⁷ Adjoint administratif, bibliothécaire, soutien administratif et informatique, animalerie, achats de revues et volumes scientifiques, comité éthique de la recherche, statisticien, professionnels de recherche, plateformes et services communs.

¹⁸ Bourses de voyages, supplément/complément de bourse, bourses d’études (2^e et 3^e cycle, ainsi que postdoctorat), frais de dépannage, stages à l’étranger, rémunération d’étudiants, prix étudiants.

¹⁹ http://www.scientifique-en-chef.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Rapport-de-consultation-2017-CIÉ_VF.pdf

d'organisation d'événements ou d'activités. Depuis le lancement du programme DIALOGUE²⁰, les FRQ proposent que des activités de mobilisation des connaissances soient effectuées par la relève. Les candidatures pour le programme DIALOGUE doivent être proposées par les RR et les activités de mobilisation doivent s'inscrire dans la planification stratégique du RR. Ainsi, ce nouveau programme démontre bien l'intérêt des FRQ d'impliquer la relève dans l'organisation d'activités de mobilisation des connaissances en collaboration avec les RR.

4. Résultats des sondages (relève, direction)

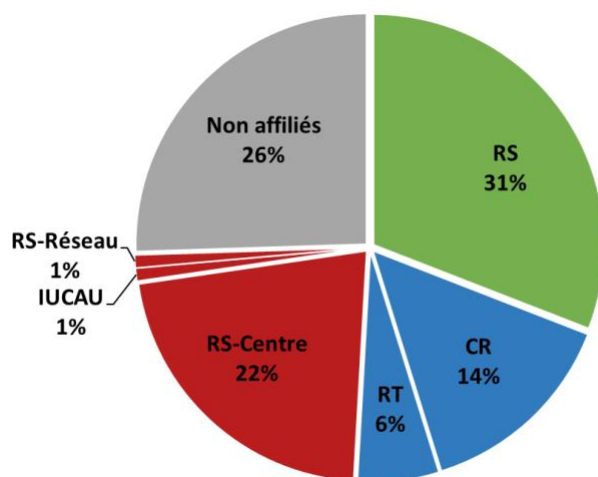
Afin d'alléger la présentation des résultats des sondages, **seules les données pour l'ensemble des programmes seront présentées lorsque les résultats sont similaires entre ceux-ci.**

4.1 Portrait des personnes répondantes

Au total, 69 directeurs et directrices de RR et 995 personnes provenant de la relève étudiante et postdoctorale en recherche ont répondu aux deux sondages lancés en juillet 2020. Le nombre de personnes répondantes provenant de la direction se traduit par un taux de participation de 40 % à 68 % (moyenne de 59 %) pour les différents programmes des RR. Il est important de noter que les membres de la relève en recherche et de la direction ne proviennent pas nécessairement des mêmes RR, pouvant mener à certaines différences lorsque les résultats des deux sondages sont comparés.

La répartition des réponses provenant de la relève en recherche selon les différents programmes des RR (Figure 1) suggère que les programmes **RS** (31 %), **CR** (14 %), **RT** (6 %) et **RS-C** (22 %) sont fortement représentés, contrairement aux **IUCAU** (1 %) et **RS-R** (1 %). Toutefois, il est important de noter que le nombre de RR financés dans les programmes **RS-R** (n = 4) et **IUCAU** (n = 10) est inférieur aux autres programmes (moyenne de 26). La relève non affiliée à un RR représente 25,5 % des réponses.

Figure 1. Répartition des répondants issus de la relève selon les programmes des RR (n = 995)



²⁰ Programme DIALOGUE – Volet relève étudiante des FRQ, consulté en mars 2020.

4.2 Portrait des RR

L'ensemble des RR ayant répondu au sondage présente une composition de membres assez similaire, soit en moyenne 72 membres réguliers, 32 membres collaborateurs et deux membres honoraires par RR, sauf pour les RT qui sont composés d'en moyenne 227 membres réguliers et 134 membres collaborateurs. Quant au nombre de personnes employées, les RS, RT, RS-C et RS-R ont en moyenne 6 employés, alors que les CR et les IUCAU ont en moyenne 169 et 73 employés, respectivement. Ces données ont été obtenues puisque 60 % des RR font un décompte de leurs membres en continu, 10 % trimestriellement et 22 % annuellement.

En ce qui a trait à leur relève étudiante et postdoctorale, les RR comptent en moyenne 296 membres. Il est important de noter que 11 % des RR n'avaient pas d'information sur le nombre de membres issus de la relève affilié à leur regroupement. De plus, lorsque les directions ont été interrogées sur le nombre de membres de la relève par niveau d'étude, les données n'étaient pas toujours disponibles. Ainsi, seuls les RR ayant l'information ont répondu à cette section du sondage²¹. Seuls les RS, CR et IUCAU avaient des données sur la relève de niveau collégial, avec une moyenne de six étudiantes ou étudiants par RR. Au baccalauréat, les RS et RT avaient en moyenne sept membres étudiants, alors que les CR et IUCAU en comptaient en moyenne 89. Au niveau de la maîtrise, du doctorat et du postdoctorat, la moyenne des étudiants et étudiantes était respectivement de 120, 140 et 33, tous programmes confondus. Ces données sont accessibles puisque 30 % des RR font un décompte des membres relève en continu, 10 % trimestriellement et 48 % annuellement.

Selon le sondage direction, la représentation des établissements académiques d'attache de la relève est hétérogène²². En tête de file, 83 % des RR ayant répondu au sondage ont au moins un membre relève en provenance de l'Université de Montréal et de l'Université McGill, 72 % de l'Université Laval, 64 % de l'Université de Sherbrooke, 61 % de l'Université du Québec à Montréal, 51 % de l'Université du Québec à Trois-Rivières, 49 % de l'Université Concordia, 39 % de l'Université du Québec à Chicoutimi et 30 % de la Polytechnique Montréal. Ainsi, moins de 30 % des RR ont des membres de la relève étudiante et postdoctorale en provenance des autres établissements académiques du Québec.

4.3 Connaissance des RR par la relève

Une composante intéressante du sondage est la méconnaissance des RR financés par les FRQ par une proportion importante de la relève étudiante et postdoctorale. Parmi la relève affiliée aux RR (n = 741), 41 % des répondantes et répondants ont indiqué avoir repéré au moins un nouveau RR rejoignant leurs intérêts de recherche auquel ils ne sont pas affiliés. Pour ce qui est de la relève non affiliée (n = 254), 68 % des répondantes et répondants ont mentionné ignorer l'existence des RR comme raison principale expliquant leur non-affiliation à un RR. Parmi ces 68 %, la moitié a identifié un ou plusieurs RR rejoignant leurs domaines de recherche (Figure 2). Chez les membres de la relève ayant identifié un RR rejoignant leurs domaines de recherche (n = 132), 92 % aimeraient rejoindre ces RR s'ils répondent aux conditions d'affiliation (Figure 3).

²¹ Nombre de RR ayant de l'information par niveau d'étude : collégial (5); baccalauréat (15); maîtrise (43); doctorat (44); postdoctorat (49). Les moyennes stratifiées par niveau d'étude ont été calculées à partir des données rapportées par ces RR. À noter que 61 RR connaissent le nombre total de membres issus de la relève.

²² Au total, la relève pouvait sélectionner parmi les 18 établissements universitaires du Ministère de l'Éducation et du Ministère de l'Enseignement supérieur ainsi qu'un choix « autre » (collèges et cégeps). <http://www.education.gouv.qc.ca/universites/etudiants-a-luniversite/admission-a-luniversite/liste-des-etablissements-universitaires/>

Figure 2. Identification d'au moins un RR rejoignant votre domaine de recherche (n = 254)

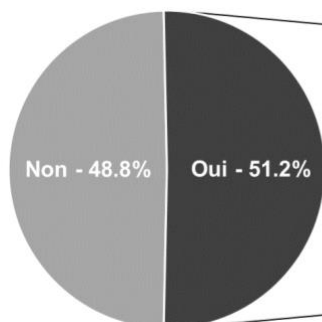
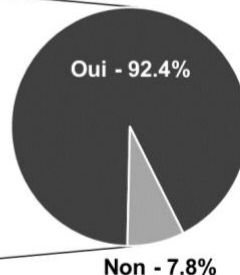


Figure 3. Intention de joindre ce/ces RR si les conditions d'affiliation sont respectées (n = 132)

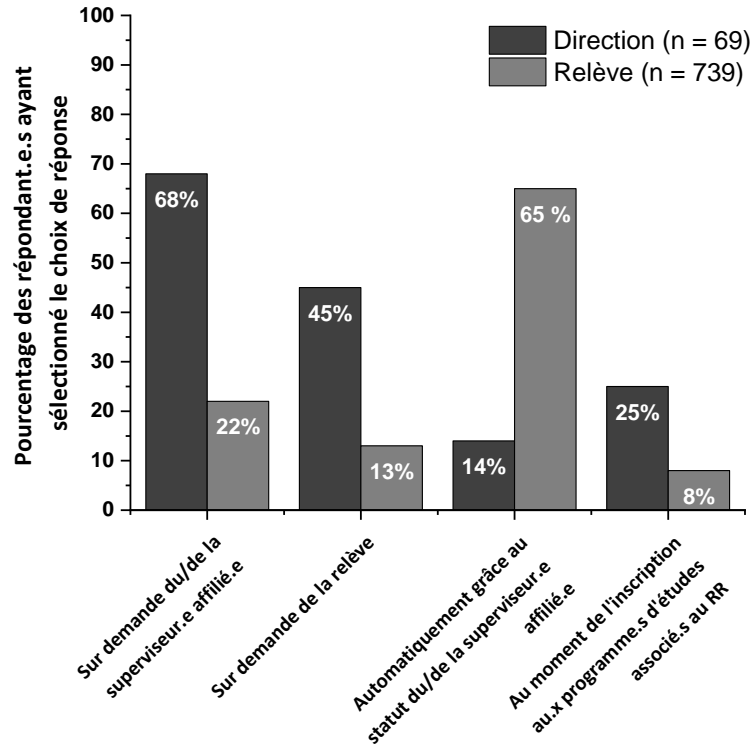


4.4 Statut

L'admissibilité de la relève au sein des RR diffère largement en fonction du niveau d'étude. Seuls 19 % des RR acceptent des membres de la relève du collégial, 57 % au baccalauréat, 96 % à la maîtrise, 99 % au doctorat et 100 % acceptent des postdoctorantes et postdoctorants. Ainsi, une grande part de la relève au collégial et au baccalauréat se voit refuser leur demande d'affiliation à un RR même s'ils effectuent de la recherche sur la thématique du RR. Afin d'être en mesure de s'affilier à un RR, la relève doit être supervisée par un membre affilié, peu importe son statut, dans 91 % des RR. Cependant, le statut de la personne supervisant la recherche peut également influencer l'admissibilité de la relève. Les statuts acceptés pour appuyer une demande d'affiliation de la relève sont : membre régulier (95 % des RR), membre collaborateur (41 % des RR) et membre honoraire (16 % des RR).

Le fait d'être affilié ou non à un RR affecte l'accès de la relève en recherche aux différentes ressources, notamment au soutien offert (ex. formations, activités de réseautage, services et soutien financier). Lorsque les réponses du sondage direction (moyens d'affiliation proposés par les RR) sont comparées à celles du sondage relève (moyens d'affiliation utilisés par la relève) quant au moyen d'affiliation de la relève en recherche aux RR (voir Figure 4), des différences notables sont observées. En effet, la relève mentionne s'affilier par d'autres moyens que ce qui est rapporté et proposé par la direction. Une des hypothèses pour expliquer cette différence est que la relève en recherche ne connaît pas ou n'est pas informée des moyens d'affiliation de son RR. De plus, 25 % de la relève évoque ne pas connaître son statut d'affiliation ou affirme qu'il n'est pas bien défini par son RR (ex. membre étudiant régulier, membre étudiant collaborateur, etc.). Notons également qu'une faible proportion (8 %) de la relève a déjà été affiliée à un RR sans le savoir.

Figure 4. Moyens d'affiliation de la relève en recherche



4.5 Soutien

4.5.1 Formations

La grande majorité des RR (88 %) offre des formations à leur relève en recherche. Lors de la planification de ces formations, 84 % des RR cherchent à développer des compétences transversales et mobilisables en tout temps (ex. réseautage, communication), 80 % des compétences générales (ex. éthique de la recherche, rédaction scientifique), 74 % des compétences théoriques liées aux axes de recherche du RR, 43 % des compétences théoriques de gestion (demande de financement, budget, partenariats) et 36 % d'autres types de compétences.

En moyenne, 12 formations (RS = 13, CR = 20, RT = 5, IUCAU = 9, RS-C = 10, RS-R = 3) sont offertes par année dans l'ensemble des RR. Ces formations sont généralement organisées par un employé du RR (82 % des RR), par la relève en recherche (72 % des RR), par les chercheuses affiliées et chercheurs affiliés (66 % des RR) ou par la direction du RR (54 % des RR). Quant aux formateurs, ce sont majoritairement les chercheuses affiliées et chercheurs affiliés au RR (95 % des RR) qui vont occuper ce rôle, suivi par des chercheuses affiliées et chercheurs non affiliés invités par le RR (74 % des RR), de la relève en recherche (64 % des RR), des employés du RR (54 % des RR), ou d'autres formateurs non affiliés et formatrices non affiliés (48 % hors du milieu académique et 41 % issus du milieu académique).

Dans 74 % des RR, le choix des formations est effectué à la suite d'une consultation de la relève en recherche affiliée, 69 % à la suite des recommandations d'un comité du RR, 67 % à la suite des demandes spécifiques de la relève, 54 % à la suite d'une consultation des chercheurs affiliés et chercheuses affiliés et 49 % à la suite des demandes spécifiques des chercheurs affiliés et chercheuses affiliés. Ces formations peuvent prendre différentes formes qui sont présentées dans le Tableau 5.

Tableau 5. Types de formations offertes par les RR

| Formes de formation | Proportion des RR qui offrent les formations |
|---|--|
| Ateliers | 84 % |
| Séminaires | 75 % |
| Formations arrimées au colloque/journée scientifique annuelle du RR | 64 % |
| Webinaires | 62 % |
| Écoles d'été | 46 % |
| Stage en petits groupes de plusieurs jours | 26 % |
| Modules de formation en ligne | 20 % |
| Cours formels | 18 % |
| Autres | 16 % |

Afin de cibler les types de formations qui sont les mieux adaptés aux besoins de la relève, celle-ci a été questionnée sur le type de compétences qu'elle souhaitait acquérir. Les principaux sujets d'intérêt sont les aspects théoriques liés aux axes de recherche du RR, les aspects généraux (p. ex. éthique de la recherche, rédaction scientifique) et les compétences transverses mobilisables en tout temps (p. ex. réseautage, communication, etc.). De plus, 66 % de la relève mentionne que les formations auxquelles elle participe sont dispensées par leur RR, ce qui souligne leur importance dans le cheminement académique de la relève.

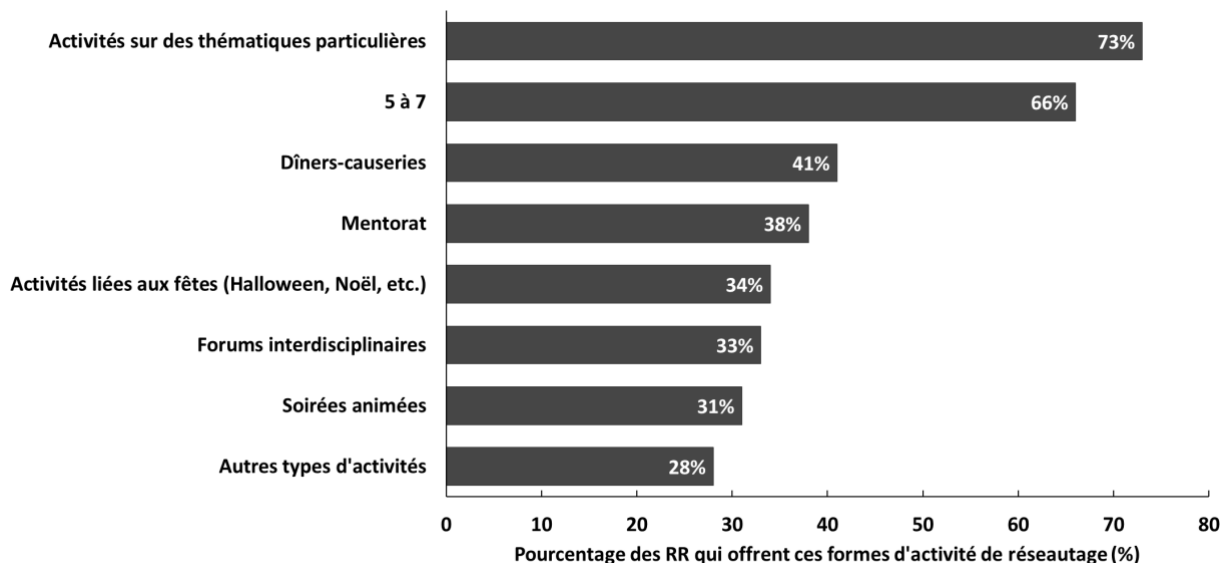
Du côté de la relève, 6 % affirment ne pas avoir accès à des formations offertes par leur RR et 31 % ne savent pas si des formations sont offertes. Les séminaires et les formations arrimées à un colloque ou une journée scientifique annuelle du RR demeurent les plus populaires de manière générale. Il est important de noter que les cours formels ou traditionnels représentent le format de formations le moins apprécié par la relève (3 %).

4.5.2 Activités de réseautage

La majorité des RR offre des activités de réseautage pour la relève affiliée (93 % des RR) et les formes les plus répandues sont présentées dans la Figure 5. En général, ces activités de réseautage visent à offrir l'opportunité à la relève d'échanger entre eux et avec les autres chercheurs et chercheuses du RR, à valoriser le sentiment d'appartenance de la relève en recherche envers le RR, à développer une cohésion et une complicité parmi la relève du RR et à élargir les horizons de collaborations en lien avec la programmation du RR.

Ces activités de réseautage sont majoritairement organisées par le personnel du RR (89% des RR), par la relève en recherche affiliée (77% des RR), par la direction du RR (66% des RR) et par les chercheurs et chercheuses affiliés (48% des RR). Le nombre d'activités de réseautage organisées par année diffère beaucoup entre les programmes (RS = 5, CR = 12, RT = 3, IUCAU = 4, RS-C = 8, RS-R = 2).

Figure 5. Proportion des RR qui offrent les formes d'activité de réseautages les plus répandues (n = 64)



La majorité de la relève en recherche (67 %) spécifie que des activités de réseautages sont proposées par leur RR et qu'elles sont principalement destinées à la relève (73 %). Les formats d'activités de réseautage les plus adaptés selon la relève sont celles organisées en marge du congrès RR (28 %) et le mentorat (22 %)²³. De manière générale, la relève indique qu'une à quatre activités de réseautage par année sont idéales pour répondre à leurs besoins. En contexte de pandémie, des activités de réseautages virtuelles ont également été proposées pour pallier une forte diminution dans ce type d'activité depuis le printemps de 2020.

4.5.3 Services

L'offre de services diffère largement entre les programmes. Pour l'ensemble des RR, seulement 52 % offrent des services à la relève (RS = 39 % des RR, CR = 71 % des RR, RT = 11 % des RR, IUCAU = 75 % des RR, RS-C = 71 % des RR, RS-R = 50 % des RR). Parmi eux, 72 % offrent des services de communication, 53 % des services de statistiques, 44 % des services éthiques ainsi que d'impression et 42 % d'autres types de services. Les services les plus utilisés selon le sondage direction sont: 1) statistique, 2) communication et services spécialisés (ex. ingénieurs ou ingénieures, infirmiers ou infirmières, etc.), 3) impression, 4) éthique et 5) bien-être et santé mentale.

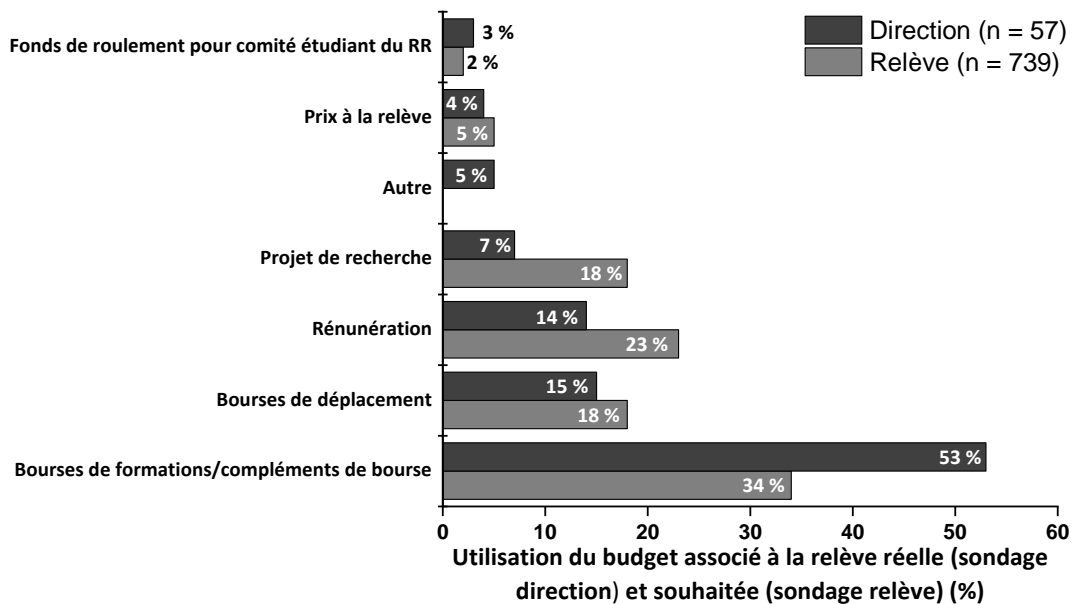
Du côté de la relève, 33 % des personnes répondantes ont indiqué avoir accès à différents services fournis par le RR (p. ex. statistiques, impressions, graphismes, personnel spécialisé). De plus, 45 % affirment être consultés pour identifier les services les plus pertinents pour répondre à leurs besoins. À l'inverse, 52 % des répondantes et répondants mentionnent ne pas savoir si des services sont disponibles et 15 % ne pas avoir accès à ceux-ci. Parmi les différents services disponibles dans différents RR, celui de statistiques (45 %) et de communication (16 %), sont les plus appréciés, ce qui correspond également aux services les plus utilisés selon le sondage direction.

²³ La relève pouvait choisir parmi une sélection de 10 formats d'activités de réseautage. Ainsi, ces deux formats étaient largement sur sélectionnés par rapport aux autres.

4.5.4 Soutien financier

Selon notre sondage direction, tous les RR offrent du soutien financier à leur relève affiliée, à une exception près. La proportion du financement total des RR (argent en provenance des FRQ et autres entrées d'argent) destinée à la relève est de 23,3 % en moyenne dans l'ensemble des programmes (RS = 20,3 %, CR = 27,5 %, RT = 16,6 %, IUCAU = 25,5 %, RS-C = 24,9 %, RS-R = 25,0 %). Du côté de la relève, le soutien financier est de loin la forme de soutien la plus connue puisque 79 % affirment que leur RR offre ce type de soutien. Une comparaison entre l'utilisation actuelle du budget associé à la relève selon le sondage direction et l'utilisation jugée optimale du budget selon la relève est présentée à la Figure 6 et permet de souligner quelques éléments. Notamment, la relève accorde une plus grande importance que les directions au soutien financier dédié à des bourses de déplacement, à la rémunération et à des projets de recherche au détriment des bourses de formations/compléments de bourse. Un manque de connaissances quant à l'impact du statut d'affiliation sur l'accessibilité du soutien financier est observé, puisque 53 % de la relève n'est pas informée sur le lien entre les deux.

Figure 6. Utilisation actuelle du budget associé à la relève selon le sondage direction opposée à l'utilisation optimale du même budget selon le sondage relève



Lorsque les RR offrent du soutien financier à la relève sur concours, les critères d'évaluation les plus répandus sont : 1) cohérence avec la thématique du RR (94 % des RR), 2) qualité du projet de recherche (91 % des RR), 3) excellence du dossier académique (83 % des RR), 4) pertinence des collaborations potentielles (68 % des RR), 5) nombre de publications et de participations à des congrès et colloques scientifiques (53 % des RR) et 6) compétences en mobilisation des connaissances (37 % des RR).

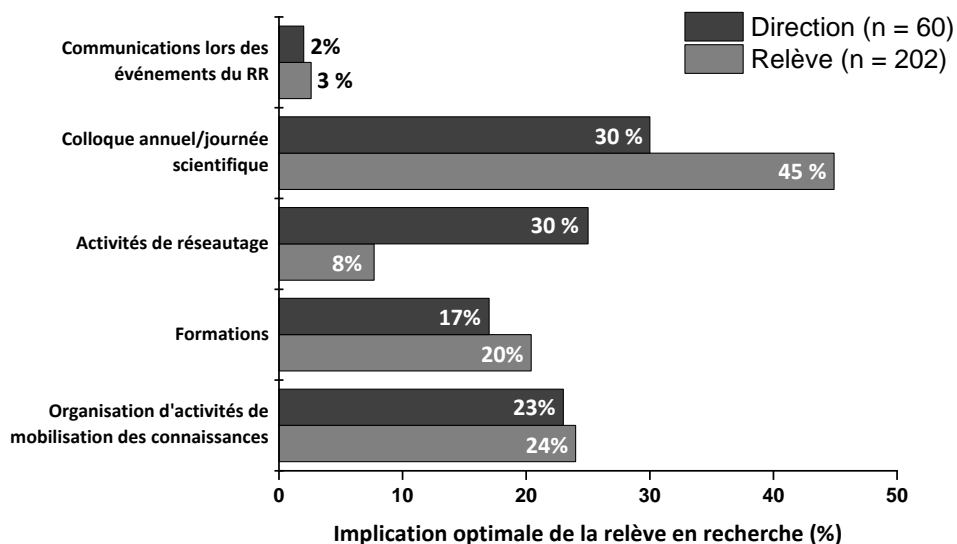
4.6 Implication

87 % des RR considèrent que leur relève est activement impliquée dans l'écosystème du regroupement. Selon le sondage direction, la relève s'implique majoritairement par l'entremise de demandes sporadiques (73 % des RR), via un comité ou un réseau étudiant permanent (68 % des RR) et sous la forme d'un comité ou sous-comité lié à un événement ou une activité (63 % des RR). Le niveau d'autonomie de la relève est assez variable entre les RR : 58 % des RR ont une relève indépendante dans ses décisions ou ses visions d'implications, 57 % des RR visent davantage des implications liées à leur planification stratégique, 53 % des RR impliquent leur relève dans des implications liées aux axes de recherche de leur RR, alors que 52 % des RR supervisent directement les implications de leur relève.

Selon le type d'événements et d'activités organisés par la relève au sein des RR, le degré d'implication de celle-ci varie selon le sondage direction. De l'implication la plus significative (échelle Likert; 5 : presque aucune implication du RR, entièrement sous la responsabilité de la relève) à la moins significative (0 : aucune implication de la relève), on retrouve l'organisation du colloque annuel/journée scientifique (3.7), des activités de réseautage (3.5), des communications lors des événements du RR ou les activités de vulgarisation scientifique/mobilisation des connaissances (3.3), des formations (3) et des événements promotionnels (2.1). Fait intéressant : 83 % des RR souhaitent une implication plus importante de leur relève et 93 % indiquent que les activités et événements organisés par la relève font partie de leur planification stratégique. Cependant, seulement 64 % des RR ont impliqué la relève lors de l'élaboration des sections de leur planification stratégique concernant les activités organisées par la relève.

La direction (n = 60) et la relève (n = 202 ; relève activement impliquée au sein d'un RR) ont toutes deux indiqué l'organisation du colloque annuel ou la journée scientifique du RR comme étant prioritaires (Figure 7). Ensuite, l'organisation de formations et d'activités de mobilisation des connaissances semble être une implication intéressante pour la direction et la relève. Le haut pourcentage de la relève qui s'implique activement (43 %) au sein de leur RR et le droit de regard qu'elle exerce envers les événements organisés (70 %) démontrent leur intérêt envers l'organisation d'événements et un certain sentiment d'appartenance. Quant à la relève qui n'est pas impliquée au sein de son RR, il est mentionné que le manque de temps (66 %) est le principal enjeu limitant son implication.

Figure 7. Implication optimale de la relève en recherche



4.7 Gouvernance

Au total, 80 % des RR indiquent que la relève est activement engagée dans la gouvernance de leur RR. La relève est appelée à prendre part au comité de direction (69 % des RR), au comité scientifique (44 % des RR) ou à d'autres types de comités (36 % des RR). Dans 82 % des RR, les sièges de la relève sont officialisés de façon statutaire dans la charte et 76 % de la relève qui participe à la gouvernance possèdent également un droit de vote, au même titre qu'un autre membre du comité.

Du côté de la relève, il est de nouveau possible d'observer qu'il y a un manque de connaissances envers les opportunités d'implication, puisque 58 % affirment ne pas savoir si la relève peut être impliquée dans la gouvernance. Cependant, la relève mentionne à 39 % que sa participation au sein de la gouvernance est importante et à 36 % qu'elle est recommandée. Parmi les répondants et répondantes du sondage relève qui participent aux instances de gouvernance, 42 % mentionnent qu'un membre étudiant peut siéger au comité de direction, 30 % au comité scientifique, 31 % au comité d'axes, de thèmes ou de programmes. À l'inverse, 35 % affirment ne pas le savoir ou 10 % affirment qu'ils occupent des postes dans d'autres types de comités au sein de leur RR. De plus, il a été soulevé dans le sondage relève que celle-ci est consultée pour l'élaboration de la planification stratégique de leur RR dans 47 % des cas et 49 % affirment ne pas le savoir.

Malgré une forte participation de la relève dans différentes instances de gouvernance, 58 % des répondantes et répondants en provenance de RR avec une participation de la relève à la gouvernance affirment ne pas savoir si leurs sièges sont associés à un droit de vote. En revanche, la relève considère majoritairement que les membres de la relève siégeant dans les instances de gouvernance devraient avoir le droit de vote.

5. Pistes d'action détaillées

5.1 Pistes d'action destinées aux Fonds de recherche du Québec

1. Bonifier les moyens de communication entre la relève et les RR

- 1.1. Établir des lignes directrices pour la mise en place d'un « guide relève » au sein de chacun des RR. ★

La relève en recherche connaît peu les avantages et les formes de soutien offerts par les RR. À ceci s'ajoute une proportion non-négligeable de la relève qui affirme ne pas savoir si son statut est clairement défini par le RR. Un guide permettrait de renseigner la relève sur le RR auquel elle est affiliée, sur les avantages de l'affiliation (formations, activités de réseautages, services, soutiens financiers, etc.) et sur les possibilités d'implications au sein du regroupement (organisation de colloques, gouvernance, etc.). De plus, les statuts, conditions d'admissibilité et l'accessibilité du soutien pourraient être précisés au sein du guide. Ces informations viendraient répondre à plusieurs questions de la relève en recherche affiliée, qui ignore à 65 % si le statut d'affiliation affecte l'accessibilité au soutien financier, à 33 % et à 58 % si la relève en recherche est impliquée activement dans l'organisation d'activité et dans la gouvernance du RR, respectivement. Le manque de communication, la difficulté à rejoindre la relève et le manque d'accès à l'information sont des préoccupations omniprésentes au sein des deux sondages (direction et relève).

- 1.2. Mener une campagne de sensibilisation à intervalle régulier afin d'éveiller l'intérêt et informer la relève des opportunités offertes par les RR. ☆

Bien que les RR représentent un lieu stratégique pour obtenir du soutien, pour réseauter, pour participer à l'organisation d'activités d'envergure et pour développer des compétences en gouvernance de la recherche, 68 % des répondants et des répondantes provenant de la relève non affiliée affirment qu'ils n'avaient pas connaissance de l'existence des RR. À noter que 51 % de la relève non affiliée a identifié au moins un RR qui correspond à leur thématique de recherche et 92 % d'entre elle a répondu vouloir s'affilier s'ils répondent aux conditions d'affiliation. Du côté de la relève affiliée, 42 % ont découvert au moins un nouveau RR correspondant à leurs intérêts de recherche en consultant la liste fournie dans le sondage. Ainsi, des communications stratégiques et régulières pourraient grandement contribuer à faire connaître les RR et par le fait même, les FRQ. Puisque le service des communications des FRQ cible un auditoire différent des RR, celui-ci pourrait rejoindre de manière efficace la relève non affiliée et l'informer.

- 1.3. Financer un « Forum de la relève des regroupements de recherche (F3R) » organisé par le CIE. ☆

Le « Forum de la relève des regroupements de recherche (F3R) » aurait comme objectifs de développer des canaux de communication clairs entre le CIE et la relève au sein des RR, de développer des opportunités uniques de réseautage, de nouvelles initiatives inter-RR par et pour la relève et des occasions d'apprentissage mutuel (guide de bonnes pratiques). Le F3R pourrait également représenter une opportunité de développer des compétences transversales pour la relève en recherche affiliée des RR. De plus, le F3R viendrait répondre à certains besoins exprimés dans le sondage relève, soit de développer une meilleure organisation et d'offrir davantage d'occasions de partage ainsi que d'apprentissage grâce à la richesse des échanges entre les membres qui y

participeront. Les retombées des discussions et des groupes de travail tenus au F3R permettront possiblement de fournir de la documentation et des outils utiles pour l'ensemble de la relève de chaque RR. Le Forum pourrait être constitué de représentantes et de représentants de la relève au sein des RR et de membres du CIE.

2. Permettre aux RR d'élargir leurs critères d'affiliation relativement à la relève qui effectue de la recherche en lien avec leur thématique.

2.1. Permettre aux RR d'autoriser l'affiliation de la relève étudiante et postdoctorale si elle est supervisée par un membre régulier, associé ou collaborateur. ★

Cette sous-piste vise à permettre à une plus grande portion de la relève effectuant de la recherche sur la thématique du RR de s'affilier à un regroupement de recherche. Elle permettrait également à la relève œuvrant dans la thématique de recherche d'un RR d'initier des discussions auprès de son superviseur afin de rejoindre un RR, ouvrant la porte à l'affiliation du membre relève. L'affiliation de la relève supervisée par un membre régulier ou associé ou collaborateur est d'ailleurs une pratique instaurée dans 95 % et 41 % des RR, respectivement. Une affiliation plus flexible rendrait l'accès aux différentes formes de soutien et aux opportunités offertes par les RR plus inclusives à la relève en recherche, notamment pour les postdoctorants et postdoctorantes qui peuvent conduire des projets de recherche qui dévient de la thématique de recherche principale du superviseur ou de la superviseuse.

2.2. Permettre aux RR d'autoriser l'affiliation de l'ensemble de la relève étudiante et postdoctorale, incluant la relève du collégial. ★

Cette sous-piste vise à favoriser la participation de la relève de tous les niveaux au sein des regroupements qui rejoignent leurs intérêts de recherche, particulièrement les étudiantes et étudiants du collégial et du premier cycle qui sont moins exposés à l'écosystème de la recherche. Autoriser leur affiliation aux RR leur permettrait d'avoir accès aux opportunités offertes et à créer des vocations en recherche plus tôt dans leur cheminement académique.

3. Encourager l'implication de la relève dans les activités et structures de gouvernance des RR.

3.1. Valoriser l'implication et la participation à la gouvernance au sein des critères d'évaluation des demandes de bourses de formation des FRQ²⁴. ★

Lorsque la relève en recherche a été questionnée sur les enjeux qui limitent leur implication, 66 % ont mis comme premier choix le manque de temps, malgré un intérêt à s'impliquer qui est présent. Une meilleure reconnaissance de l'implication étudiante lors de l'évaluation des dossiers pour les demandes de bourse inciterait possiblement la relève en recherche à y accorder une plus grande importance. Autant les directions que la relève souhaitent que celle-ci soit davantage impliquée au sein des RR principalement dans l'organisation de colloques ou de journées scientifiques, d'activités de mobilisation des connaissances et de formations.

²⁴ Cette recommandation vise l'implication et la participation à la gouvernance de manière générale, et non seulement celles effectuées dans les RR, au sein des bourses de formation à la maîtrise, au doctorat et au postdoctorat.

3.2. Encourager la participation de la relève à la gouvernance du RR. ★

Le développement des compétences en gouvernance passe entre autres par l'implication et la formation de la relève à la prise de décision et au déroulement des conseils de gouvernance. De plus, lorsque questionné sur l'énoncé décrivant le mieux la participation que devrait avoir la relève en recherche au sein de la gouvernance des RR, les personnes répondantes de la relève ont majoritairement répondu « indispensable », « recommandée » ou « importante ». En plus de l'aspect formateur d'une telle implication pour la relève, nous croyons qu'il est important d'encourager la participation de la relève à la gouvernance afin d'assurer que l'ensemble des membres des RR soient consultés lors des prises de décisions.

3.3. Créer un prix pour souligner les implications et les expériences en gouvernance de la relève. ☆

Le sondage direction souligne que les RR ont généralement une relève activement impliquée dans l'organisation des activités et dans leur gouvernance. Ces possibilités d'implication permettent à la relève de voir les multiples facettes de l'écosystème de la recherche, ainsi que de développer leur leadership et leurs aptitudes de communication. De plus, comme souligné par une personne répondante dans le sondage direction, la participation de la relève au sein de la gouvernance permet de faciliter la transition intergénérationnelle des savoir-être en recherche. Une reconnaissance, sous forme de prix, des implications et des expériences en gouvernance pourrait permettre d'en accentuer l'attrait auprès de la relève en recherche. Nous recommandons que le prix vise l'ensemble des implications et des expériences en gouvernance de la relève, et non seulement celles acquises au sein des RR.

4. **Bonifier les programmes de subvention des RR afin de mieux intégrer la relève dans l'écosystème des RR.**

4.1. Réévaluer les critères ou les sous-critères d'évaluation relatifs à la relève au sein de l'ensemble des programmes de subvention des RR des FRQ, afin de la valoriser à son plein potentiel. ★

Lors de notre analyse des programmes en date de mars 2020, les critères d'évaluation abordaient les formations, les mécanismes de recrutement et d'intégration de la relève ainsi que les opportunités d'échanges. Tous les programmes RR sauf les RT possèdent un critère « formation à la recherche » spécifique à la relève. Pour les RT, l'intégration de la relève et les occasions d'échanges entre la relève et d'autres acteurs sont évaluées via des sous-critères d'un critère plus large. Les critères ou sous-critères d'évaluation pourraient viser à évaluer comment les RR performant relativement à la valorisation du potentiel de la relève au sein de leur RR. Il est suggéré que les sous-critères soient associés aux quatre dimensions du dossier, par exemple : (a) information accessible et transparente sur le statut ou les statuts de la relève, (b) du soutien adapté aux besoins de la relève, (c) offrir des possibilités d'implication à la relève et (d) former la relève à la gouvernance (ex. siège au sein des comités).

4.2. Autoriser et spécifier que le financement d'un comité étudiant affilié à un RR est une dépense admissible. ☆

Présentement, la majorité des RR ont un comité étudiant en place, dont certains reçoivent de l'argent de leur RR pour leur fonctionnement et les besoins de la relève. L'ajout d'informations sur ce type de dépense permettrait de soulever le doute quant à l'admissibilité d'un tel financement.

5.2 Pistes d'action destinées aux regroupements de recherche

1. Augmenter l'implication de la relève dans la structure des RR.

- 1.1. Encourager et soutenir les initiatives qui émergent directement de la relève et offrir des opportunités d'implication au sein du RR. ★

Le manque de temps du personnel des RR est un enjeu qui est ressorti fréquemment lors de l'analyse qualitative de nos données, alors que le tiers des membres de la relève a indiqué vouloir s'impliquer davantage dans la planification et l'organisation des formations et des activités de réseautage. Par ailleurs, l'implication de la relève dans l'organisation des activités du RR pourrait contribuer à développer ses compétences transversales, notamment en gestion et en organisation. Il est donc suggéré d'offrir des opportunités d'implication, mais surtout d'encourager et de soutenir les initiatives qui proviennent de la relève. En effet, un répondant du sondage direction souligne qu'il y a une plus forte implication étudiante depuis que le RR laisse la liberté à la relève de se structurer en lui apportant un soutien financier et logistique. Aussi, la création et la mise en place de nouveaux projets par la relève ont le potentiel de générer un plus grand sentiment d'appartenance et d'autonomie de la relève affiliée aux RR.

- 1.2. Impliquer la relève dans la gouvernance du RR. ★

Afin de former une relève critique et engagée, nous croyons qu'il est important que celle-ci soit impliquée dans les instances de gouvernance des RR. La formation à la prise de décision et au déroulement des conseils de gouvernance des RR permettrait à la relève de proposer des stratégies et orientations qui portent sur les enjeux qui lui sont propres et de faire valoir ses besoins, en plus d'augmenter son sentiment d'appartenance. Nous suggérons d'allouer un droit de vote aux sièges réservés à la relève, au même titre que n'importe quel autre membre, une pratique déjà mise en place dans 76 % des RR. De plus, bien que 93 % des RR inscrivent les implications et contributions de la relève au sein de leur planification stratégique, seulement 64 % d'entre eux incluent la relève dans les discussions l'entourant. Pourtant, il est possible d'observer dans le sondage que la relève a un fort désir de s'impliquer davantage et d'être consultée sur les enjeux les concernant. Nous conseillons donc également d'impliquer la relève lors de l'élaboration de la planification stratégique du RR.

- 1.3. Consulter la relève de manière systématique lorsque des enjeux qui lui sont propres sont discutés. ★

La relève de chaque RR possède ses propres caractéristiques, particularités et besoins. Ainsi, nous recommandons de la sonder régulièrement afin de développer des formes de soutien adaptées qui évoluent avec ses besoins. Une proportion importante de la relève en recherche affirme avoir été consultée pour les formations (63 %), les activités de réseautages (44 %), les services (41 %) et les formes de soutien financier (28 %) les mieux adaptées, alors que le sondage direction révèle que la majorité des RR consultent la relève pour chaque forme de soutien (74 %, 68 %, 81 % et 50 % des RR, respectivement). Deux points ressortent principalement de ces résultats : 1) les moyens de consultation utilisés par la direction ne semblent pas rejoindre efficacement la relève et 2) les consultations sur le soutien financier sont les moins courantes comparativement aux autres formes de soutien. Des consultations systématiques, plutôt que ponctuelles, pourraient informer la relève en recherche des moments propices pour faire valoir ses besoins.

2. Bonifier les moyens de communication entre la relève et les RR.

- 2.1. Créer, partager et tenir à jour un « guide relève » en collaboration avec les membres de la relève. ★

Comme mentionné précédemment, la relève en recherche est peu au courant des avantages et formes de soutien offerts par les RR, ou encore du lien qui existe entre ces avantages et les statuts d'affiliation. Un guide par RR élaboré en fonction des lignes directrices des FRQ (piste d'action 1.1 destinée aux FRQ) viendrait répondre à plusieurs questions de la relève en recherche affiliée, qui ignore à 65 % si le statut d'affiliation affecte l'accessibilité au soutien financier, à 33 % et à 58 % si la relève en recherche est impliquée activement dans l'organisation d'activité et dans la gouvernance de leur RR, respectivement. Le manque de communication, la difficulté à rejoindre la relève et le manque d'accès à l'information est une préoccupation qui est omniprésente au sein des deux sondages (direction et relève). Le guide relève pourrait servir à renseigner la relève sur les avantages d'être affiliée (formations, activités de réseautage, services, soutiens financiers, etc.) et sur les possibilités d'implication (organisation de colloques, gouvernance, etc.). De plus, les statuts, conditions d'admissibilité et l'accessibilité du soutien pourraient être précisés au sein du guide. Ce guide pourrait être remis à tout nouveau membre relève au moment de son affiliation.

- 2.2. Se doter de moyens efficaces pour générer des données à jour sur la relève affiliée. ☆

Il nous semble important que les RR disposent d'informations complètes et à jour sur leurs membres afin de planifier leurs activités, leur budget, leur offre de soutien et de faire valoir efficacement les retombées de leurs activités et de leurs membres. Considérant qu'en moyenne 23,3 % du financement total (FRQ et autres entrées d'argent) des RR est reversé à la relève sous différentes formes selon notre sondage direction (tous programmes confondus), l'accès à des données à jour sur la relève permettrait de grandement optimiser les retombées et la planification budgétaire des RR. Une grande majorité des personnes ayant répondu au sondage direction est toutefois préoccupée par le caractère énergivore de la collecte de ces informations. En raison du fort taux de roulement de la relève, les données qui sont recueillies sont généralement peu représentatives selon plusieurs répondants du sondage direction. De plus, 90 % des RR confient la gestion de ces données à des membres du personnel, qui se fient à leur tour majoritairement sur les données fournies par les membres chercheurs. Une piste de solution serait la création d'une plateforme web, qui permettrait de colliger des données auto-rapportées par la relève et faciliterait potentiellement la gestion des affiliations et des données, en plus de favoriser l'autonomie de la relève.

3. Élargir les critères d'affiliation et l'accessibilité au soutien offert à la relève qui effectue de la recherche en lien avec la thématique du RR.

- 3.1. Autoriser l'affiliation de la relève étudiante et postdoctorale qui est supervisée par un membre régulier, associé ou collaborateur. ★

Permettre l'affiliation de la relève supervisée par un membre associé ou collaborateur, en plus des membres réguliers, rendrait l'accès aux RR plus inclusives à la relève en recherche. C'est notamment le cas pour certains postdoctorants et postdoctorantes, qui peuvent conduire des projets de recherche qui dévient de la thématique de recherche principale de leur superviseur ou

superviseure. Elle permettrait également à la relève œuvrant dans la thématique de recherche d'un RR d'initier des discussions auprès de son superviseur ou sa superviseure afin de rejoindre un RR, ouvrant la porte à l'affiliation du membre relève. L'affiliation de la relève supervisée par un membre régulier, associé ou collaborateur est d'ailleurs une pratique instaurée dans 95 % et 41 % des RR, respectivement. Cette sous-piste d'action pourrait diversifier les opportunités de collaborations des RR en accueillant des membres de la relève et des superviseurs ou superviseuses en provenance de différents secteurs, tant qu'ils effectuent de la recherche en lien avec la thématique du regroupement.

- 3.2. Autoriser l'affiliation de l'ensemble de la relève étudiante et postdoctorale, incluant la relève du collégial. ★

Les sondages relève et direction soulignent la très faible proportion de membres de la relève provenant du premier cycle universitaire et du milieu collégial. Nous croyons que favoriser la participation de la relève de tous les niveaux au sein des RR qui rejoignent leurs intérêts de recherche constituerait une excellente occasion d'être davantage exposée à l'écosystème de la recherche. La mise en œuvre de cette sous-piste leur permettrait d'avoir accès à ces opportunités et à créer des vocations en recherche plus tôt dans leur cheminement académique.

- 3.3. Réévaluer et mettre à jour périodiquement les critères d'admission au soutien financier destiné à la relève et fournir systématiquement les critères d'évaluation des concours. ☆

Près du quart des personnes ayant répondu au sondage relève a indiqué ne pas avoir accès au soutien financier en raison de leur statut (p. ex., temps partiel, relève postdoctorale, supervision par un directeur qui n'est pas membre régulier), et ce, alors même que leur thématique de recherche cadre avec celle du RR. Une réévaluation périodique des règles d'attribution du soutien financier des RR assurerait que les critères en place demeurent pertinents pour la relève et le RR. Il pourrait être bénéfique de s'assurer que les financements à la relève soient réactualisés et bonifiés sur la base du nombre actualisé de membres étudiants admissibles si la sous-piste 2.2 est mise en place. De plus, nous recommandons un accès systématique aux critères d'évaluation, afin que la relève soit en mesure de construire une demande adaptée et compétitive. Il est également suggéré de transmettre les commentaires des membres des comités d'évaluation sur les demandes, lorsque possible, afin que les concours des RR soient formateurs pour la relève.

5.3 Piste d'action destinée à la relève étudiante et postdoctorale

1. Se doter d'une mémoire organisationnelle et s'impliquer activement au sein du RR.

Considérant que le roulement de la relève est important, nous croyons qu'il est utile et efficace de partager les acquis et les compétences des membres de la relève par la création de documents pérennes. La conservation des expertises permettrait potentiellement de maintenir une relève qui est engagée et porteuse d'activités à succès croissant au fil du temps malgré le roulement dans les comités. À titre d'exemple, la création de descriptions des postes, de documents contenant les procédures et la façon concrète d'effectuer les tâches, ainsi que des rapports d'événements (factures, contacts, points forts et faibles, étapes et échéanciers, etc.) pourraient être produits. Chaque poste pourrait aussi être accompagné d'un « apprenti » afin de faciliter les transitions.

6. Conclusion

Ce rapport brosse un portrait de la situation de la relève au sein des RR en fonction de quatre dimensions, à savoir le statut, le soutien, l'implication et la gouvernance. En continuité de l'étude interne réalisée en 2015 par le CIE, outre le manque de communication entre la relève et les RR qui reste à améliorer, la situation de la relève au sein des RR s'avère beaucoup plus positive au niveau de la présence de la relève dans la gouvernance des RR. En effet, la relève est présente au sein des comités de gouvernance, et ce, de façon statutaire avec droit de vote dans la majorité des RR. Nous croyons sincèrement que la mise en œuvre des pistes d'action proposées dans ce dossier, tant au niveau des FRQ, des RR, que de la relève, contribuerait à développer et valoriser le potentiel de la relève au sein des RR financés par les FRQ. Certaines pistes d'action ont par ailleurs déjà été intégrées dans la nouvelle mouture du programme des RS-FRQNT approuvée au conseil d'administration du FRQNT de décembre 2020. Elles ont été considérées suite à la refonte du programme et s'inscrivent dans un processus dynamique d'amélioration des règles du programme.

7. Références

Comité intersectoriel étudiant, en ligne : <http://www.scientifique-en-chef.gouv.qc.ca/le-scientifique-en-chef/comite-intersectoriel-etudiant/>, page consultée le 10 février 2021.

Comité intersectoriel étudiant (2018). La relève en recherche et les carrières hors des murs de l'université : état des lieux et pistes de solutions. Fonds de recherche du Québec, Québec, http://www.scientifique-en-chef.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Rapport-de-consultation-2017-CIÉ_VF.pdf

Fond de recherche du Québec – Nature et technologies, en ligne : <http://www.frqnt.gouv.qc.ca/accueil>, page consultée le 10 février 2021.

Fond de recherche du Québec – Santé, en ligne : <http://www.frqs.gouv.qc.ca>, page consultée le 10 février 2021.

Fond de recherche du Québec – Société et culture, en ligne : <http://www.frqsc.gouv.qc.ca/accueil>, page consultée le 10 février 2021.

Fonds d'excellence en recherche Apogée du Canada, en ligne : https://www.cfref-apogee.gc.ca/about-au_sujet/index-fra.aspx, page consultée le 10 février 2021.

Ministère de l'Éducation, Ministère de l'Enseignement supérieur. Liste des établissements universitaires, en ligne : <http://www.education.gouv.qc.ca/universites/etudiants-a-luniversite/admission-a-luniversite/liste-des-etablissements-universitaires/>, page consultée le 10 février 2021.

Rapport annuel du FRQNT, en ligne : <http://www.frqnt.gouv.qc.ca/le-frqnt/publications>, page consultée le 10 février 2021.

Rapport annuel du FRQS, en ligne : <http://www.frqs.gouv.qc.ca/le-frqs/publications>, page consultée le 10 février 2021.

Rapport annuel du FRQSC, en ligne : <http://www.frqsc.gouv.qc.ca/le-frqsc/publications>, page consultée le 10 février 2021.

Réseaux de centres d'excellence, en ligne : https://www.nce-rce.gc.ca/Programs-Programmes/NCE-RCE/Index_fra.asp, page consultée le 10 février 2021.

Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (2017-2022), en ligne : https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/strategies/recherche_innovation/SQRI/sqri_complet_fr.pdf, page consultée le 10 février 2021.

Scientifique en chef du Québec

scientifique-en-chef.gouv.qc.ca

Fonds de recherche du Québec

Nature et technologies

frq.gouv.qc.ca

Santé

Société et culture